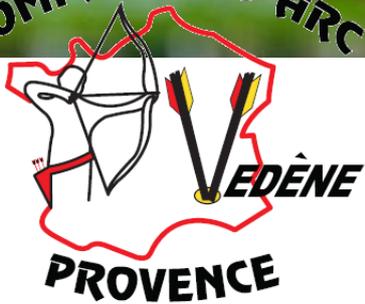




COMPAGNIE D'ARC



24^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE VEDÈNE

Samedi 30 Novembre 2019

Stade de la Calade à Vedène

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités par commission
- Approbation du rapport moral et du compte rendu d'activités
- Rapport financier : Bilan de l'année 2018/2019
- Approbation et quitus du rapport financier
- Budget prévisionnel de l'année 2019/2020
- Projets 2019/2020
- Élection au Comité Directeur
- Questions diverses

Par la présence de 48 membres votants sur les 65 possibles, le quorum est atteint la séance est ouverte à 17H45.

COMPTE RENDU MORAL

Pour cette 24^{ème} Assemblée Générale de notre association, je vous suis très reconnaissante d'être ici. Votre présence signifie bien l'intérêt que vous portez à votre sport avec cette volonté de le promouvoir au mieux.

Je tiens à excuser M. CHABERT, Président du Conseil Général, M. LEROY, Conseil Technique et Sportif du Sport Adapté et Mme FARJANEL, Présidente du Comité Régional PACA.

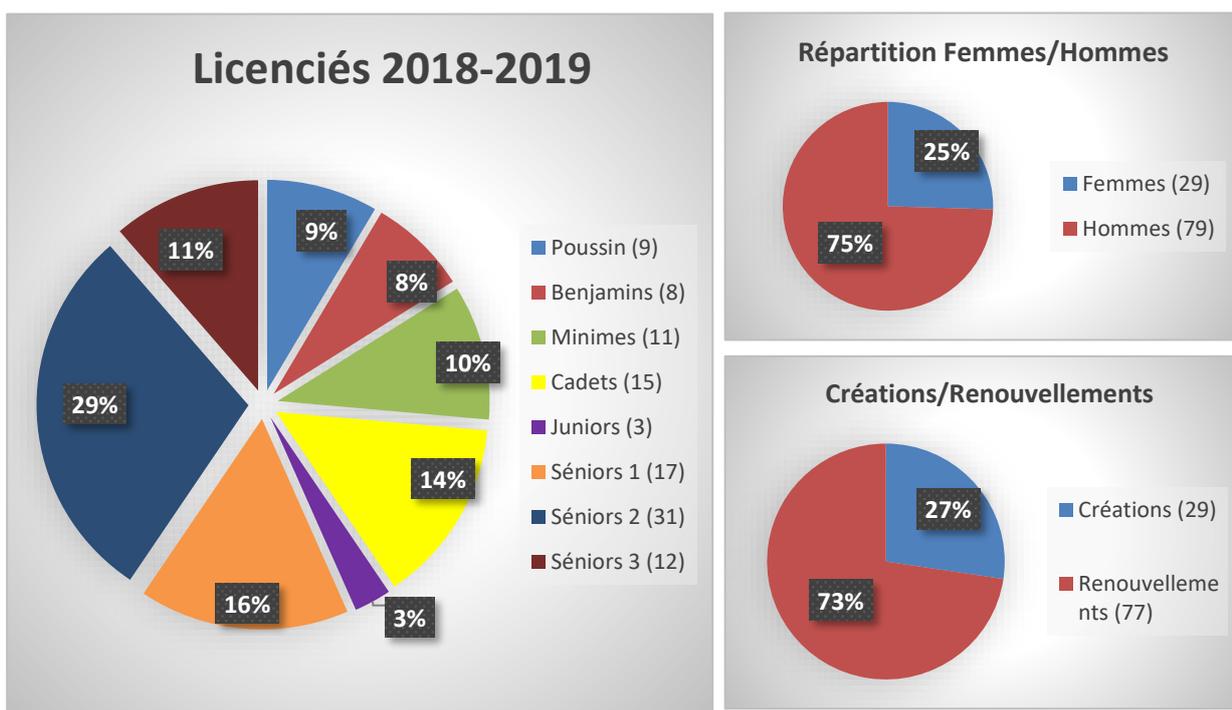
Chaque année les AG sont des moments forts où nous vous rendons compte de toutes les activités dont vous avez été les principaux acteurs

Cette politique sportive que nous menons tous ensemble en respectant chacun d'entre nous, nous permet d'avoir des résultats très satisfaisants avec néanmoins une petite déception puisque l'équipe filles est descendue en DR 11 ans après y mettre monter. Mais nous retiendrons surtout les 2 médailles d'or obtenue cette année en sport adaptée et en sport militaire en plus de nos nombreux podiums tant sur le plan départemental que régional du jeune poussin au super vétéran.

Mais, cette réussite sportive et le développement du club ne sont pas les fruits du hasard. En effet, nos entraîneurs tous bénévoles, ont su mettre en place une alchimie qui permet à chaque archer, du poussin au Senior 3 (à partir de 60ans) de s'épanouir dans la pratique du tir à l'arc et d'obtenir de bons résultats.

Cette année, nous avons aussi beaucoup travaillé avec un public nombreux en sport adapté et en handisport par l'organisation de journées découvertes qui ont été une totale réussite.

Notre récompense, ce ne sont pas que les résultats mais c'est aussi le maintien du nombre de nos licenciés chaque année qui reste d'une année sur l'autre d'environ une bonne centaine. Pour la fin d'année sportive 2019, nous étions 106 archers, répartis de la sorte :



Mon rapport moral prend fin, mais je ne donnerai pas la parole aux différents responsables des commissions sans renouveler mes plus sincères remerciements :

- **À Monsieur le Maire, Monsieur Borie** notre adjoint aux sports ainsi qu'à **l'ensemble des élus** qui nous permettent d'avancer grâce à l'intérêt qu'ils portent à notre club en mettant à notre disposition Gymnases, terrain aménagé, minibus, l'aide du service technique municipal et en nous octroyant aussi chaque année une aide financière.
- **À Monsieur le Président du Conseil Général et l'ensemble des Conseillers départementaux** par l'octroi de subvention de fonctionnement à laquelle s'est ajoutée des aides financières exceptionnelles pour l'organisation du Championnat de France de D2 et pour le développement du sport adapté et handisport.
- À la **Fédération Française de Tir à l'Arc**, présidée par Monsieur Jean-Michel Cleroy qui nous a confié l'organisation de cette deuxième manche du Championnat de France de Division Nationale 2 et le soutien apporté.
- Aux **Comité régional et Comité Départemental** présidés successivement par Madame Dominique Farjanel et Monsieur Bruno Demay qui nous soutiennent dans nos actions.
- À **l'ensemble des membres de notre Comité Directeur** qui ont œuvré pendant plusieurs mois dans une bonne ambiance dans l'intérêt de tous afin de mener à bien l'ensemble des projets du club.
- **Aux entraîneurs** qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour aider tous les archers dans leur projet sportif.

Et bien sûr à vous tous, archers et parents de nos jeunes pour votre mobilisation et votre bonne humeur sur chaque événement de notre association ! Grâce à vous, nous avons la chance d'avoir un club dynamique, avec un côté familial que nous apprécions et qui permet à chacun de trouver sa place dans le club.

J'aimerais terminer ce rapport moral par une pensée à Jean-Paul Menatory qui nous a quittés début Novembre.

Jean-Paul était le papa de David, le grand-père de Léane et Quentin que vous connaissez tous. Il était aussi ce chasseur qui nous offrait depuis des années, le sanglier pour la préparation des pâtés et du civet que vous dégustiez lors de nos compétitions.

COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Victor Bresson

Présentation :

Comme chaque année, en collaboration avec les entraîneurs le calendrier de compétitions organisées dans la ligue et ses départements limitrophes est établi. Certaines compétitions marquées au calendrier sont encadrées par les entraîneurs.

Les archers de toutes catégories se réfèrent à ce calendrier pour établir leur planning de compétitions sachant que les jeunes devront privilégier les compétitions encadrées par les entraîneurs.

Pour parfaire les entraînements de nos jeunes compétiteurs, 2 fois par mois, le samedi, nous avons continué à prendre les services de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département. La présence de Nicolas sur les entraînements permet à Jean-Jacques de mieux régler les problèmes que peuvent rencontrer nos jeunes compétiteurs.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos différentes remarques sur les entraînements ou autres demandes.

La commission sportive gère également :

Administratif et intendance sur les compétitions :

- Inscriptions sur les concours pour les jeunes et championnats régionaux, nationaux, individuelles et par équipes
- Gestion des déplacements avec la réservation des hébergements et des transports. Par souci d'économie les déplacements sont faits dans la mesure du possible dans des hébergements Appart-City.
- Une convention a été établie entre les archers désirant participer aux épreuves par équipes et aux différents championnats de France.

Organisation des stages :

Pour parfaire également les entraînements, nous organisons à chaque période de vacances des stages ouverts à tous les archers en concours qualificatifs à partir de la 2^e année de tir. Ces stages permettent un travail plus approfondi et ils ont en général beaucoup de succès auprès des jeunes, mais aussi auprès des adultes. Cette année, nous nous sommes déplacés également sur des stages régionaux, mais aussi départementaux organisés pour nos jeunes compétiteurs, mais aussi pour les jeunes archers débutants.

Organisation de nos concours :

- 2 compétitions en salle
- 1 Manche du Championnat de France de D2.
- 1 compétition TAE
- 1 compétition TAE avec inscription à 5€ pour tous, dans un but de réaliser des scores qualificatifs aux championnats de France.
- 1 Compétition « Spécial Jeunes » en extérieur

Bilan sportif 2018-2019

La saison 2018-2019 a été une nouvelle fois une réussite d'un point de vue sportif. Nous pouvons nous féliciter d'un excellent bilan sportif en termes de participation et de résultats avec des nombreuses participations sur les compétitions régionales et de qualifiés aux différents championnats de France.

Nous avons obtenu 2 médailles nationales cette saison lors du Championnat de France en Salle Sport Adapté avec la médaille d'Or de Vincent Légier et celle de Solenn Marion lors des Championnats de France Militaire. Solenn a également participé en Octobre dernier aux Jeux Mondiaux Militaires.

Grâce à l'investissement de tous, du débutant au confirmé, des archères aux archers et des classiques aux poulies vous avez brillamment défendu les couleurs du club cette année encore. Le club, par le biais de nos bénévoles, travaille et continuera de travailler afin de vous aider à obtenir les meilleures performances tout en gardant le plaisir de pratiquer tous ensemble notre passion pour le tir à l'arc.

De nouvelles équipes se sont formées au club, notamment avec l'équipe arc à poulies, championne régionale qui a participé à la finale nationale.

En résumé pour la saison 2018-2019 :

- **450** Participations à des compétitions
- **250** Podiums individuels en compétitions
- **6** médailles aux Championnats de Régionaux
- **27** médailles aux Championnats départementaux
- **12** qualifications aux Championnats de France FFTA individuels
- **2** équipes au niveau national et 3 régionales
- **1 médaille d'or au Championnat de France Sport Adapté**
- **1 médaille d'or au Championnat de France Militaire**
- **45^e** au classement Ecole du Tir à l'Arc Français – **3^e** club de la région PACA

Participations individuelles en compétition :

Participations aux compétitions			
	2017	2018	2019
FITA	171	169	201
50M	110	59	
Total TAE	281	228	201
Salle	260	238	222
Parcours	24	37	27
Total	565	503	450

Cette année encore, la présence des archers Vedénais sur le plan régional a été très importante. Nous enregistrons une petite baisse de participations, mais rien d'inquiétant. Sur les participations en extérieur, il est à noter la nouvelle discipline du TAE (Tir à l'Arc Extérieur)

qui remplace le FITA et le 2X50m. Des changements seront encore apportés l'an prochain par la fédération.

Podiums en compétitions :

	2x70m			2x50m			2x18m			Parcours			
	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	
2017	29	23	19	39	22	10	55	29	29	7	4	6	
	71			71			113			9			272
2018	43	16	14	26	14	6	61	41	24	5	8	4	
	73			46			126			17			261
2019	OR: 59		AR: 36		BR: 24		59	36	24	7	4	1	
	119						119			12			250

Avec 250 médailles individuelles cette année, le club réalise une très bonne saison sportive.

Vedène a reporté cette année **3 titres de champions régionaux, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.**

Au niveau départemental, Vedène a obtenu **13 titres de champion départemental, 8 médailles d'Argent et 6 médailles de Bronze** soit un total de **27 médailles.**

À noter que les nouvelles disciplines extérieures ne permettent pas de comparer les chiffres à ceux de l'an passé et il n'y a pas eu de Championnat régional en extérieur

Résultats et Sélections Championnats de France :

Une participation plus faible que l'an passé en raison de la modification de la formule sportive en extérieur et du lieu de la Coupe de France

Salle Adultes - Vittel	
Victor Bresson	9 ^e
Audrey Giboulet	6 ^e
Bruno Gisbert	17 ^e
Nature — Beaugency	
Luc Chamboleron	6 ^e
Coupe de France TAE - Coutances	
Philippe Capdepon	17 ^e
TAE - Riom	
Solenn Marion	4 ^e
Victor Bresson	17 ^e
Cédric Marini	17 ^e
Luc Chamboleron	33 ^e
Iewan Verzier-Rousson	39 ^e
Salle Sport Adapté - Reims	
Vincent Légier	1 ^{er}
Extérieur Militaire	
Solenn Marion	1 ^{re}

Équipes Double Mixte :

Cette année 2 équipes Vedénaïses ont participé pour la 1^{re} fois au Championnat de France de Tir Extérieur dans la discipline du double mixte. Une expérience très enrichissante pour les archers.

Catégories	Classement
Arcs classiques (Solenn et Victor)	9e
Arc à Poulies (Audrey et Cédric)	9e

Réaction de Jean-Jacques Fisseux coach des classiques :

« C'était une première en double mixte. C'est un nouveau format proposé et celui-ci est très rapide. Il faut impérativement être dedans dès la 1^{re} flèche. Nous avons pu voir un bon duo, et je n'ai aucun doute qu'en travaillant sur la préparation de cette épreuve que nos archers sauront faire la différence. »

Réaction de Pierre Morel coach des arcs à poulies :

« Comme pour les arcs classiques, ce fut une première pour les archers poulies. Nous avons la chance avec Audrey et Cédric d'avoir un binôme qui s'entend à la perfection ! L'entraide et la cohésion sont présentes et c'est ce qui fait la force de cette équipe. Le niveau est très élevé dans le championnat et chaque flèche est importante. Vedène a montré de très belles choses et je suis très content de leur attitude tout au long de ce championnat »

Équipes DR :

3 équipes participaient cette année à la Division régionale. Alignés sur un circuit comprenant 3 compétitions (Cannes – Carpentras – Châteaurenard), les Cadets-Juniors, Benjamins minimes et les Séniors Arc à Poulies ont défendu cette année encore les couleurs du club dans la région. L'objectif des équipes est de former de nouveaux archers aux compétitions par équipes afin de les préparer à intégrer les collectifs D2, mais également de préparer le Championnat de France Jeune par équipes de clubs.

Nous tenons à remercier les arcs classiques pour leur investissement, malgré un déclassement de l'équipe suite à une erreur d'interprétation du règlement de la part du Comité régional. Des modifications seront apportées l'an prochain afin de leur permettre de concourir normalement.

Catégorie	Classement
Benjamins-Minimes	5e
Cadets-Juniors	2 ^e
Séniors Arc à Poulies	1er

En remportant la division régionale, les arcs à poulies se sont qualifiés pour la finale nationale et tenter la montée en DNAP. Après un week-end compliqué et rempli d'imprévus avec notamment la blessure d'Olivier à 24H du départ, les Vedénaïses terminent à la 20^e place de ce Championnat.

Réaction d'Audrey Giboulet coach de l'équipe arc à poulies :

« Malgré les performances en peut en dessous sur cette compétition, les archers se sont battus jusqu'au bout et dans la bonne humeur. Nous avons été touchés par le forfait de dernière minute d'Olivier qui ne nous a pas permis de partir sereins sur cette compétition. Les archers ont réalisé une très belle saison avec notamment la victoire régionale. C'est une nouvelle équipe au club et nous devons encore travailler ensemble pour trouver les automatismes qui permettront aux archers de briller sur les podiums. Nous essayerons l'an prochain d'organiser des stages (d'été) pour le collectif arc à poulies »

Équipe D2 Femmes :

Cette année encore, l'équipe féminine de la Compagnie représentait le club sur le Championnat de France de D2. L'objectif de la saison était de se maintenir en restant dans les 6 premières équipes du groupe sud-est. 4 féminines ont participé cette année à ce championnat. Joëlle Fisseux, Myriam Carloni, Aurélie Morel et Solenn Marion ont brillamment défendu les couleurs du club sur ce Championnat.

Accompagnées par Jean-Jacques sur l'ensemble des manches les filles ont pu évoluer sur une saison régulière où toutes les équipes se sont rencontrées 2 fois tout au long de la saison. Des points de bonus ont été attribués lors des qualifications.

Les filles ont terminé 4^e des qualifications à Montpellier (dans le vent !!), 7^e à Vedène et 7^e à Terrenoire. Sur les 14 matchs de la saison régulière, elles se sont imposées à 4 reprises. Au classement général, les filles se classent 7^e du groupe et ne sont donc pas qualifiées pour la finale. Malheureusement elles sont donc reléguées pour la saison prochaine en Division Régionale.

Le club doit continuer la formation d'archères pour les intégrer dans le collectif afin d'avoir un groupe et pouvoir pallier à d'éventuelles blessures ou absences. Les 4 féminines ont toutes joué un rôle dans le collectif par leurs différentes participations et leur implication dans la vie de l'équipe. Il faudra profiter de la Division Régionale pour reconstruire un collectif solide et revenir au plus vite dans l'élite.

Jean-Jacques Fisseux, coach de la D2 :

« Nos féminines retournent en DR, mais nous retenons surtout le positif de cette saison de transition. Composer des équipes féminines, dans un championnat où le niveau ne cesse de monter n'est pas chose facile. Nous avons la chance d'avoir une équipe soudée qui s'est battue tout au long de la saison. Nous avons maintenant besoin de retravailler et de reprendre confiance pour revenir plus forts. La 1^{re} Manche très venteuse n'a pas aidé à avoir des résultats cohérents dans ce classement. Je n'ai aucun doute que les féminines reviendront encore plus fortes l'an prochain avec l'envie de revenir sur le circuit de D2 »

Équipe D2 Hommes :

L'équipe masculine de Vedène faisait son retour dans le Championnat de France de D2. L'objectif de cette saison était la qualification à la finale Nationale, sans pour autant viser la remontée en D1. Le nouveau système de D1 et la professionnalisation du tir à l'arc font du championnat de D1 une compétition très relevée où les archers Vedènaï, tous amateurs auraient du mal à concurrencer les grosses équipes. L'expérience des archers ayant tiré la D1 a apporté aux nouveaux de la D2. Il est important d'avoir un collectif d'archer et non pas seulement 4 archers pour pallier aux absences éventuelles, mais également pour avoir un collectif homogène et compétitif.

Lors des qualifications, les archers ont terminé respectivement à la 1^{re} Place à Montpellier, 1^{re} place à Vedène et 7^e place à Terrenoire. Sur les 14 rencontres de saison régulière, les archers sont sortis victorieux 6 fois. La qualification à la finale nationale s'est jouée dans le dernier match en accédant au tir de barrage. L'objectif est donc rempli. Lors de la finale nationale, les archers ont tenu leur rang et se classent à la 10^e place de ce championnat. À noter que Vedène termine, 1^{er} équipe parmi les équipes de leur groupe interrégional.

Audrey Giboulet coach de l'équipe :

« Après les différentes manches de cette saison, l'équipe devait impérativement retrouver de la confiance et du dynamisme. On savait que c'était une saison de transition après la relégation de l'an passé. Nous avons beaucoup travaillé sur la reconstruction du groupe et l'intégration de nouveaux archers dans le collectif. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des archers expérimentés au sein du collectif. Nous devons être capables de sortir de notre zone de confort pour trouver des solutions à l'ensemble des situations que propose ce championnat très homogène en termes de performance.

Cette finale nationale était du bonus cette saison. Nous n'avons aucun doute que Vedène, avec un collectif fort sera capable de jouer de nouveau une place en D1. Il faut prendre le temps pour revenir encore plus fort, face à un niveau national très haut. Je voudrais remercier les archers pour leur investissement dans cette saison. »

Objectifs et perspectives :

La compagnie a encore obtenu de très bons résultats cette année. Le travail doit continuer et se renforcer pour amener les archers au plus haut niveau. Il est important d'élever encore le niveau de performance de l'ensemble des archers et d'avoir au sein des différents collectifs une bonne émulation pour obtenir de meilleures performances.

Ce n'est pas simplement le travail d'une personne, mais bien le travail de tout un collectif qui permet aujourd'hui à la Compagnie d'Arc de Vedène de briller sur les compétitions.

Pour la nouvelle saison :

- Le travail dans le collectif jeune continue encore cette année avec en ligne de mire le label « École du Tir à l'Arc Français »
- Un renforcement de l'équipe de DR féminine et de D2 masculine.
- Le développement des tirs de parcours
- Le développement d'un collectif arcs à poulies
- L'accompagnement de l'ensemble des archers dans la réalisation de leurs objectifs sportifs ou de loisir.
- Le comité directeur a voté en 2019 un tarif de 5€ pour les compétiteurs Vedénais Adultes et 4€ pour les jeunes lors des compétitions organisées à Vedène. Cette opération est maintenue en 2020
- L'organisation de la manche de D2 à Vedène.
- Et bien sûr, beaucoup de plaisir et de bonne humeur dans la pratique de notre discipline !

COMMISSION JEUNES

La commission Jeunes gère les archers de moins de 16 ans, jusqu'à leur entrée en concours qualificatif national.

- Les premières années suivent l'initiation, les deuxièmes et troisièmes années se perfectionnent.
- Tous nos jeunes participent aux concours-jeunes départementaux dans la mesure du possible
- Félicitations à l'ensemble de nos jeunes archers qui ont participé nombreux aux compétitions et pour les résultats obtenus.

Les entraînements des jeunes ont été assurés par l'ensemble de l'équipe d'entraîneur du club. Entraîneurs principalement bénévoles font preuve de compétence, de patience et de pédagogie. Un grand merci pour leur action !

Le Comité directeur a décidé que le club prenait à sa charge les frais d'inscriptions des concours-jeunes et reconduira l'action sur 2020.

Comme chaque année des covoiturages ont été mis en place cette saison.

En effet, des parents sont présents aux compétitions et nous assistent dans notre encadrement. Votre présence est grandement appréciée.

Je tiens à remercier les parents accompagnant leur enfant lors des différentes compétitions, montrant leur motivation et leur attachement à notre Club.

COMMISSION COMMUNICATION ET PROMOTION

Responsable communication : Victor Bresson

Responsable Promotion : Sylvain Hugues

Communication :

Le club continue son développement dans le domaine de la communication dans le but d'intégrer avec pertinence les nouveaux médias pour dynamiser l'image du club. Cette stratégie passe par une adaptation à nos publics externes et internes, d'un regard national à international.

Les articles de presse :

Vaucluse Matin et la Provence ont relayés notre actualité après chaque évènement. Cette année plus de **60 Articles de presse** ont été publiés par la presse locale. Les articles annoncent tous nos événements, mais également nos résultats sportifs, bien au niveau du département, de la région qu'au niveau national.

Le site internet : www.ciearc-vedene.net

Mis à jour régulièrement par les bénévoles du club, le site internet offre aux visiteurs une information régulière sur les actualités du club. Des résultats de compétition aux évènements festifs du club, le site internet a accueilli **8200 visiteurs** qui contribués aux **20 000 pages vues** sur le site.

La page Facebook : <http://www.facebook.com/ciearcvedene84>

Cette année, **200 actualités** ont été publiées. À ce jour, plus de **450 personnes** nous suivent. Une actualité publiée sur notre page est vue en moyenne par **600 personnes** ce qui permet d'apporter une visibilité supplémentaire pour le club. Certaines de nos publications ont été vues plus de **2900 fois**. La page Facebook nous permet également d'avoir une visibilité locale en partageant nos actualités et évènements, notamment les portes ouvertes et journées d'essai.

La page Instagram :

Nouveauté cette année, la création de la page Instagram pour toucher un public encore plus nombreux ! Peu de publications pour le moment, mais avec la nouvelle saison, les publications arrivent !

Partenaires privés :

Cette année encore, en plus des partenaires institutionnels, des partenaires privés ont fait confiance au club. La Compagnie d'Arc s'est bien sûr engagée en retour à communiquer au maximum, notamment sur les réseaux sociaux sur les différents partenariats.

Nous remercions :

- SARL Le Fruit de l'Olivier pour ses tapenades et olives lors de nos festivités et compétitions nationales. Nous avons signé cette année une convention de partenariat pour une durée de 3 ans.
- CIMALP, pour la réduction accordée sur des vêtements pour les membres de l'équipe masculine.
- Beiter, pour la fourniture d'accessoires à nos équipes.
- Spider-Vannes pour le tarif préférentiel proposé à l'ensemble des archers du club
- Apex Location pour le tarif préférentiel pour la location de véhicules pour les déplacements en compétition
- Le Crédit Agricole pour l'aide apportée en proposant des dotations aux archers sur les podiums des compétitions organisées par le club.

Les actions spécifiques :

La journée municipale des Associations :

La journée des associations a été organisée le 8 septembre 2018 par notre Municipalité. Durant cette journée, nous tenons un stand où vous pouvez découvrir le tir à l'arc à Vedène en images, mais aussi par des renseignements verbaux. En effet, les archers se font un plaisir de donner tous les renseignements sur leur discipline et ne manquent pas d'inviter chaque visiteur à s'initier et découvrir la pratique du tir directement sur notre terrain extérieur situé chemin de la Banastière pendant les entraînements.

Les Vitalsports de Décathlon:

Pour la septième année, les 14 et 15 septembre 2018, le club a répondu présent aux Vitalsports organisés par Décathlon pour faire découvrir, à chacun, les différentes associations sportives existantes autour d'Avignon. Les entraîneurs, certains archers confirmés, mais aussi des bénévoles se sont mobilisés pour faire connaître le tir à l'arc à **environ 350 personnes**.

Des journées d'initiations :

Pour une meilleure connaissance du Tir à l'arc, nous nous déplaçons dans les écoles ainsi que sur les différentes manifestations organisées par les municipalités :

Initiation de tir à l'arc :

- Cucuron, le 11 septembre
- Gordes, le 9 octobre
- Cavaillon, le 17 octobre au lycée Ismaël pour de l'handisport
- Les Baux de Provence, le 24 octobre

- Vedène, le 9 avril avec l'EMS
- Vedène pour la Journée Champêtre organisée par la ville le lundi de Pâques,
- Le Pontet, les 9 mai et 6 juin au collège
- Vedène, les 2 et 15 mai sur notre terrain pour le sport adapté
- La Tour d'Aigues, le 16 mai pour les Maisons Familiales et Rurales,
- Le Pontet, le 27 juin à l'école Charles de Foucault

À la demande de sociétés de prestations de service ou de comités d'entreprises, nous nous déplaçons aussi pour initier le tir à l'arc à des salariés d'entreprises, sous forme ludique, au cours de rallyes-découvertes ; chacune de nos interventions rapporte au club **150 € à 360 €** selon la durée de l'initiation et le nombre de participants.

La Journée nationale au profit du TÉLÉTHON :

Au travers de cette action, c'est tout un club qui se mobilise dans le but principal de récolter des fonds pour l'AFM sans puiser dans les fonds propres du club, **avec la vente de nos stylos-flèches** fabriqués par les archers.

L'intégralité de cette vente est reversée à l'AFM. Le club a également **reversé 1 € par adhérent** de l'association. Nous participons aussi à la compétition de 24 h à Ancône au profit de l'AFM.

L'action « Bulbes d'Automne » :

Le but de cette opération est de financer une partie des actions menées par notre Compagnie comme le financement de frais de compétitions et de stages pour les jeunes. Pour ce faire, nous sollicitons nos licenciés à distribuer à leur famille, voisins, amis, une brochure de l'action en cours de notre partenaire Baltus, chacune des actions rapporte au club un bénéfice de 30 % du montant total des commandes passées. Cette année encore grâce à toutes vos commandes c'est une somme de **153,45 €** que le club a récolté.

COMMISSION LOISIRS

Responsable : Corinne Hugues

Tout au long de l'année sportive, nous organisons nos journées de loisirs et de convivialité. Ces journées permettent à tous les archers, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, conjoints, parents ou amis de se rencontrer et de se connaître autrement que sur le pas de tir.

Apéritif de fin d'année : Samedi 15 Décembre 2018 :

Pour clôturer l'année, les archers et leurs familles ont été conviés à la salle de la Calade, à un apéritif dinatoire préparé par nos bénévoles.

Joëlle Fisseux, présidente du club, a débuté son discours en remerciant, nos invités de leur présence, et en mettant à l'honneur deux de nos bénévoles Corinne HUGUES et Victor BRESSON pour leur engagement au sein du club.

Elle a aussi rappelé brièvement les temps forts de l'année écoulée, et a souhaité à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Une fois de plus, le club a réussi à organiser une soirée des plus conviviales où chacun a pu partager un moment de détente.

Tir du Roy : Dimanche 24 Mars 2019

Par coutume, la compagnie d'Arc de Vedène a l'habitude d'organiser son célèbre "TIR DU ROY" le dernier dimanche de Mars.

Cette année, nous avons organisé cette manifestation sur notre terrain, pour le tir et pour l'apéritif offert par le club.

Le repas quant à lui a été servi au Centre de Loisirs Capeau. Nous avons pu déguster un excellent couscous ainsi qu'un délicieux dessert confectionné par Patrick LESPRIT, notre chef pâtissier. Nous avons poursuivi cette journée de convivialité sur notre terrain, où chacun a pu pratiquer le tir à l'arc en connaisseur ou en découverte, ainsi que de la pétanque et du farniente

Repas champêtre : Samedi 6 Juillet 2019:

Un grand nombre d'archers, du poussin au super vétéran ont participé activement toute la matinée, sous le regard de leur famille et amis, au passage de plumes et de flèches.

À l'issue de cette matinée riche en émotions, Joëlle Fisseux a procédé à la remise des prix.

Puis tous les archers, parents et amis se sont regroupés autour d'un apéritif organisé par le club. La journée s'est poursuivie par un pique-nique tiré du sac, où chacun a fait partager ses spécialités.

L'après-midi a permis à chacun de s'adonner à de l'initiation de tir à l'arc, de la pétanque,

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale comme nous les aimons si bien au club.

Les Vendredis de Juin et Juillet :

Sur notre terrain extérieur, tous les vendredis soir de juin et juillet, après les entraînements, un apéritif est offert à tous les archers, parents et amis qui se réunissent pour partager un repas tiré du sac. C'est une soirée de partage, de bonne humeur, mais surtout très conviviale.

COMMISSION PETIT MATERIEL

Responsable : Olivier Poulain

Mes Missions:

Négocier les achats du club auprès de différentes archeries, pour les besoins courants et pour les nouveaux licenciés.

Inventaire du matériel :

Cette année, j'ai continué ma mission d'inventorier et d'étiqueter le matériel du club. Entre les poignées, les branches, les stabs, les viseurs, les valises, etc, nous avons plus de 500 articles répertoriés.

Achats de matériel :

Sur l'exercice 2018/2019, nous avons réalisé différents achats pour le club :

- le matériel pour les packs de la rentrée 2018 (flèches, palette, carquois, protège bras, dragonne, repose arc, valise, housse...),
- de l'outillage pour le club,
- et achats courant pour le club,

Sur le prochain exercice, nous avons déjà acheté tout le matériel pour les nouveaux archers et nous envisageons de racheter des arcs complets pour les jeunes.

Je reste à votre écoute pour vos remarques ou vos conseils afin de gérer au mieux le matériel dans les nouveaux locaux et les intérêts du club.

COMMISSION MATERIEL

Responsable : Jean-Jacques Fisseux

Investissements :

Cette année, peu d'investissement ont été fait, nous n'avons pas acheté de stramits, nous avons vécu sur notre stock.

Par contre, pour le bien-être de nos entraîneurs d'un âge certain nous avons acheté 4 cibles mousses nettement plus légères que les stramits.

Pour le rangement des verres, couverts et divers ustensiles de cuisine, nous avons également acheté et posé près de l'évier, un élément de cuisine haut de chez IKEA

Travaux réalisés :

- Découpe des bandes de stramits dans les stramits usagés
- Réfection des cibles extérieures et intérieures.
- Entretien du terrain d'entraînement
- la pose d'un carrelage de propreté autour de l'évier, un grand merci à Olivier qui s'est mobilisé pour cette tâche.

L'entretien du matériel est une activité indispensable, pour le confort et la sécurité des archers, c'est pourquoi l'implication de tous est nécessaire pour maintenir notre outil sportif en bon état.

Prévisions d'achat :

- Un four micro-ondes, le nôtre a des signes de faiblesse
- Des buttes de tir en mousse pour le confort de tous

Remerciements :

Je remercie tous ceux et celles qui se sont mobilisés tout au long de l'année, pour que le matériel soit toujours en état, ainsi que l'aide apportée lors des compétitions.

Je remercie encore une fois la municipalité pour la mise à disposition des moyens municipaux lors de nos compétitions.

COMMISSION FORMATION

La commission formation a un rôle important au sein du club. Elle a pour but premier, la diffusion des informations des différents programmes de formation proposés par la FFTA, la CR PACA et le CD 84 ainsi que des offres de formation venant du CDOS, du CROS, mais aussi du Centre de ressources et d'information des bénévoles.

Assistant Entraîneur :

Depuis 2015, la FFTA a mis en place la formation assistant-entraîneur. Elle est accessible à tous les archers à partir de 14 ans. Elle n'est pas diplômante, mais autorise les archers formés à assister (comme son nom l'indique) un diplômé fédéral (entraîneur 1 ou 2) ou un professionnel dans ses fonctions.

L'assistant-entraîneur devient alors le 1^{er} maillon d'une chaîne de formateurs qui doit conduire les archers à la compétition.

Ses compétences, en plus de l'aide apportée à l'entraîneur dans le déroulement d'une séance d'initiation, sont en priorité de faire respecter les règles de sécurité, mais aussi l'accueil des licenciés et le choix et l'entretien du matériel.

Entraîneur 1 et 2 :

L'entraîneur a un rôle primordial dans la formation des archers au sein du club. Patience, persévérance, confiance, pédagogie, disponibilité, écoute sont des qualités indispensables à l'entraîneur afin qu'un dialogue fructueux passe entre lui et les archers. Un archer cette année à obtenu son diplôme d'entraîneur : Luis Andrade, félicitation à lui et merci pour son implication.

Une convention a été mise en place entre le club et les futurs entraîneurs. En échange du financement du diplôme par le club, l'entraîneur s'engage à y rester licencié et d'encadré dans la mesure du possible des séances d'entraînement.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour les entraînements et il serait bien que des archers, attirés par la formation entraîneur, se fassent connaître pour renforcer l'équipe actuelle.

Arbitrage :

L'arbitre est un personnage indispensable dans la vie d'un club. Il se distingue par sa passion du sport qu'il représente, sa disponibilité, mais surtout par ses connaissances de la réglementation. Sans arbitre dans le club, la fédération nous retire le droit d'organiser des compétitions. Il est donc primordial d'avoir des arbitres au club. Il existe également une formation pour la formation de Jeunes Arbitres.

Cette année, Noah Parisse avait commencé la formation de jeune arbitre. Pour des raisons personnelles, il n'a pu continuer celle-ci.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Question : Vote du rapport moral et d'activités à main levée ?

Contre : ____ - Abstention : ____ - Pour : UNANIMITE

Question : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités de la saison 2018/2019?

Contre : ____ - Abstention : ____ - Pour : UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER 2018 – 2019

Présentation :

Pour un meilleur suivi de la comptabilité, le rapport financier de l'année est présenté avec le prévisionnel de l'année et le rapport financier de l'année précédente 2017 / 2018.

Nous soulignons de façon générale :

- ✓ Un bilan positif d'un peu plus de 5000€. C'est très bien, mais pas encore suffisant par rapport à l'an passé où notre bilan était négatif d'environ 10000€. Donc nous avons fait la moitié du chemin grâce notamment au fait que nous n'avons plus d'équipe en D1 donc réduction des coûts de déplacements.
- ✓ Les recettes et dépenses sont beaucoup moins importantes cette année par un suivi rigoureux pour justement ne pas reproduire le bilan de l'an passé.
- ✓ Nous avons organisé plus de concours à l'extérieur, sur une seule journée ce qui permet d'avoir augmenté malgré tout, les recettes de la buvette et le montant des inscriptions au greffe.

Dépenses où en recette qui n'ont pas suivi le prévisionnel :

Sur les dépenses

- Il a été rajouté une nouvelle ligne dans le bilan qui correspond à l'achat de matériel que l'on revend. Il sera désormais séparé du matériel archerie que l'on achète pour les arcs propres au club.
- En équipement, il a été acheté une plancha afin de pouvoir réaliser des barbecues sur notre terrain.
- La location du minibus est moins importante, par la proximité des concours de D2 qui durent moins longtemps. Globalement, tous les frais de déplacement sont en dessous du prévisionnel. D'autant plus que mise à part une fois, la location se fait toujours en Appart'hôtel ou des campings et que Joëlle prépare les repas.
- Le poste de réception/convivialité a par contre plus que doublé ! L'an passé nous n'avions pas organisé le Tir du Roy.

De façon générale, les dépenses ont bien suivi notre prévisionnel

Sur les recettes

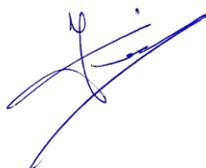
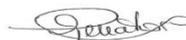
- ✓ Le nombre d'animations a augmenté cette année ainsi que le bénéfice sur les actions des chocolats. Merci, à vous. Nous avons du monde sur nos concours donc les inscriptions sont en hausse.
- ✓ Les recettes de la buvette sont excellentes, vive l'équipe en place...
- ✓ Les subventions sont toujours aussi difficiles à obtenir, mais les dossiers sont montés

Pour le prévisionnel, nous avons tenu compte que nous n'avons plus qu'une équipe homme en D2.

Compte de résultats											
Dépenses		2017 - 2018	Prévisionnel 18/19	2018 - 2019	%	Recettes		2017 - 2018	Prévisionnel 18/19	2018 - 2019	%
Charges directes						Ressources Directes					
60 - Achats						70 - Ventes de produits finis, prestations de service					
Matériel Archerie Flevente	-	-	2 749,81			Matériel d'archerie	2 020,00	3 000,00	2 570,99	67,33	
Matériel Archerie	882,20	3 000,00	1 024,60	34,15		Vêtements de Club	204,00	500,00	232,00	40,80	
Matériel consommable (blason...)	593,85	250,00	664,29	265,72		Activités annexes: Actions Club	881,50	900,00	1 325,50	37,94	
Vêtements de Club	0,00	400,00	116,00	29,00		ET... Animations Club	1 371,00	1 000,00	1 499,00	137,10	
Activités annexes: action club	541,05	600,00	714,50	119,08		Location matériel	1 850,00	1 600,00	1 990,00	115,63	
Buvette	1 018,98	800,00	895,51	111,94		Buvette	1 238,00	1 600,00	2 019,51	77,38	
Outilsage	315,45	150,00	20,14	13,43		Documentation	0,00	-	0,00		
Équipements	466,36	150,00	346,04	230,63		Divers	0,00	-	100,00		
Coupes	106,90	150,00	190,00								
Divers	79,41	-	0,00								
61 - Service extérieurs						74 - Subventions					
Brevet d'État	600,00	800,00	550,00	68,75		Subvention Municipale	3 825,00	4 000,00	3 825,00	35,63	
Documentation générale	-	-	36,00			Subvention exceptionnelle Municipale	0,00	-	-		
Réparations - entretien	-	150,00	0,00			Subvention du Conseil Général	1 500,00	1 500,00	1 500,00	###	
Location minibus	2 473,10	1 800,00	1 236,93	68,72		Subvention CG Handisport	1 000,00	1 000,00	-		
Gardiennage - location salle	0,00	300,00	50,00			Subvention CG exceptionnelle D	0,00	-	600,00		
Assurances-poste de secours	405,84	400,00	418,81	104,70		Subvention Régionale	0,00	-	-		
						Subvention CNDS	0,00	-	-		
62 - autres services						Subvention de la Ligue de Provence	0,00	-	-		
Abonnement La Provence	404,40	400,00	343,99	86,00		Subvention FFTA	300,00	-	-		
Réception - Convivialité	304,00	1 000,00	1 918,48	191,85							
Cadeaux	280,97	200,00	343,95	171,98		75 - Autres produits de gestion courante					
Mission	151,01	100,00	75,16	75,16		Cotisations	8 334,10	9 000,00	10 424,49	115,83	
Primes aux compétiteurs	0,00	-	600,00			Licences	5 073,35	5 500,00	5 623,55	###	
65 - Autres charges de gestion courante						Inscriptions sur nos concours	3 145,50	4 000,00	3 458,00	86,45	
Reversement des licences	5 521,00	5 500,00	5 884,25	106,39		Déplacements: part des supporters	302,48	-	713,24		
Reversement revue FFTA	88,00	-	-								
Frais FFTA	90,00	-	-			76 - Produits financiers	125,30		64,41		
Droits d'inscription concours	3 332,85	2 500,00	1 846,00	73,84							
Déplacements	11 000,65	8 000,00	4 991,80	62,40		77 - Produits exceptionnels					
Catirationn autres clubs (droits de paillasson)	546,00	800,00	639,75	79,97		Réception : participation archers	0,00	1 000,00	635,00	63,50	
Stages	0,00	100,00	31,00	31,00		Vente Téléthon	80,00	180,00	92,50	51,93	
Formation	0,00	200,00	0,00								
67 - Charges exceptionnelles						Primes FFTA	-	-	-		
Dons Téléthon, Virade de l'espoir	160,00	230,00	192,50	69,57		Organisation DI	9 347,00				
Organisation DI	12 771,93										
TOTAL	42 133,95 	27 980,00 	25 879,51 			TOTAL	40 597,23 	34 780,00 	36 673,19 		
Charges indirectes						Ressources indirectes					
Fournitures administratives	59,76	200,00	21,97	10,39							
Fournitures Entretien			130,92								
Commission ANCV	11,40	-	25,25								
Frais postaux	71,47	50,00	62,95	125,90							
Pub / Internet	78,92	50,00	71,92	1,00							
Location copieur	7 414,92	7 200,00	4 491,36	62,38		Participation location copieur	-	300,00	-	0,00	
Frais bancaires	237,44	200,00	206,92	103,46		Remboursements frais bancaires					
Pharmacie	0,00	-	-								
Total des charges = C	50 007,86 €	35 680,00 €	30 890,80 €			Total des produits = D	40 597,23 €	35 680,00 €	36 673,19 €		
86 - Emplois des contributions volontaires en nature						87 - contributions volontaires en nature					
Frais d'arbitrage	167,60	150,00	248,00	165,33		Don par abandon de frais d'arbitrage	167,60	150,00	248,00	111,73	
Montant du bénévolat*	56 754,40	52 000,00	52 497,02	100,96		Don par abandon du bénévolat	56 754,40	52 000,00	52 497,02	109,14	
Mise à disposition gratuite du minibus Municipal	2 070,00	2 500,00	1 120,00	44,80		Prestation Municipale en nature	2 070,00	2 500,00	1 120,00	82,80	
TOTAL	58 992,00 €	54 650,00 €	53 865,02 €			TOTAL	58 992,00 €	54 650,00 €	53 865,02 €		

Budget 2018/2019 certifié conforme

Joelle Fisseux Présidente – Cécile Menatory Trésorière

*52497.02€ représentent l'estimation minimale du travail de nos bénévoles soit 5244 heures à 10.03€ net de l'heure

Budget Prévisionnel : année 2019/2020
Du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

Dépenses	Montants en Euros	Recettes	Montants en euros
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de service	
* Matériel Archerie	3 500,00 €	* Matériel Archerie Revente	2 500,00 €
* Matériel Archerie Revente	2 500,00 €	* Vêtements de Club	200,00 €
* Matériel consommable (blason)	400,00 €	* Activités annexes : actions Club	900,00 €
* Vêtements de Club	700,00 €	* Activités annexes : animations Club	1 000,00 €
* Activités annexes : actions Club	800,00 €	* Location matériel	1 600,00 €
* Buvette	1 000,00 €	* Buvette	1 600,00 €
* Outillage	100,00 €		
* Equipement	150,00 €		
* Coupes	150,00 €		
61 - Service extérieurs		74 - Subventions	
* Brevet d'Etat	600,00 €	* Subvention Municipale	4 000,00 €
* Réparations - entretien matériel	150,00 €	* Subvention du Conseil Général	1 500,00 €
* Location Minibus	1 600,00 €	* Subvention du CG Handisport	500,00 €
* Gardiennage	300,00 €	* Subvention CNDG	0,00 €
* Assurances - Poste de secours	400,00 €	* Subvention FFTA	0,00 €
62 - autres services		75 - Autres produits de gestion courante	
* Abonnement La Provence	400,00 €	* Cotisations	9 000,00 €
* Réception - Convivialité	2 000,00 €	* Licences	5 500,00 €
* Cadeaux	350,00 €	* Inscriptions sur nos concours	3 000,00 €
* Mission	100,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
* Reversement des licences	5 500,00 €		
* Droits d'inscription concours extérieurs	3 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	
* Déplacements sportifs	6 000,00 €	* Réception : participation archers	500,00 €
* Cotisations autres clubs droit de pallon	1 000,00 €	* Vente Téléthon	100,00 €
* Stage	100,00 €		
* Formation	100,00 €		
67 - Charges exceptionnelles			
* Dons Téléthon	200,00 €		
Charges Indirectes		ressources Indirectes	
* Fournitures administratives	200,00 €		
* Fournitures Entretien	150,00 €		
* Frais postaux	150,00 €		
* Communication	100,00 €		
* Frais bancaires	200,00 €		
Total des charges = C	31 900,00 €	Total des produits = D	31 900,00 €
86 - emplois des contributions volontaires en nature		87 contributions volontaires en nature	
* Frais d'arbitrage	150,00 €	* Don par abandon des frais d'arbitrage	150,00 €
* Montant du bénévolat	52 000,00 €	* Don par abandon du bénévolat	52 000,00 €
* Mise à disposition du minibus municipal	1 500,00 €	* Prestation municipale en nature	1 500,00 €
TOTAL	53 650,00 €	TOTAL	53 650,00 €

budget prévisionnel 2019/2020 certifié conforme

Joëlle Fisseux, la Présidente	Cécile Ménatory, la trésorière
	

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Question : Vote du rapport financier à main levé ?

Contre : ___ - Abstention : ___ - Pour : UNANIMITE

**Question : Approuvez-vous le rapport financier de la saison
2018/2019?**

Contre : ___ - Abstention : ___ - Pour : UNANIMITE

VOTE DU BUDGET PREVISIONEL

Question : Vote du budget prévisionnel à main levé ?

Contre : ___ - Abstention : ___ - Pour : UNANIMITE

**Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison
2019/2020?**

Contre : ___ - Abstention : ___ - Pour : UNANIMITE

PROJETS 2019/2020

Association sportive reconnue de haut niveau, la Compagnie d'Arc de Vedène a connu **une belle saison 2018/2019**

Tous ces podiums viennent consacrer le travail constant conduit depuis de nombreuses années par notre équipe dirigeante. Ils s'inscrivent dans **une politique de club fondée sur un savant équilibre entre compétitivité et convivialité.**

Pour l'année sportive 2019/2020, la Compagnie entend plus que jamais poursuivre dans cette voie, en veillant à **la richesse et à la rigueur des enseignements dispensés**, mais également à **la nécessaire promotion des notions de découverte, de loisir et de plaisir.**

Notre projet de club 2019/2020 :

Chaque année la Compagnie d'arc de Vedène a un projet associatif d'ensemble qui respecte le désir de chacun de ses licenciés. Ce projet associatif suit les directives sportives de la FFTA avec pour but d'obtenir **le Label « École du Tir à l'Arc Français »**. **Ce label étant décerné par la Fédération Française de Tir à l'Arc. 3 critères ont été établis pour devenir club « ETAF »**

- Avoir 6 jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive en tir olympique.
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

Pour obtenir cette distinction preuve d'une bonne structuration, notre projet associatif s'articule autour de 3 domaines :

- Un projet sportif
- Un projet de promotion du tir à l'arc
- Un projet d'actions conviviales et de loisirs

Les 7 piliers de notre projet sportif :

1 : Favoriser la pratique du tir à l'arc dans notre club

- Le prêt des arcs d'initiation et du matériel nécessaire à la pratique du tir à l'arc : le viseur, la stabilisation, le protège-bras...
- Le prêt de poignées d'arc et de branches de précompétition dès que les archers acquièrent un certain niveau.

2 : Donner de bonnes bases de tir aux archers débutants

3 : Faire progresser tous les archers

Du poussin au super-vétéran, il faut emmener tous les archers à participer non seulement à des concours régionaux, mais aussi à des concours nationaux (Championnats de France).

4 : Donner les moyens à nos équipes

- Nos **équipes de Division régionale Classique et Poulies** de se terminer dans la 1^{re} moitié du classement
- Nos **équipes Jeunes** de se qualifier pour leurs Championnats de France respectifs. Cette année, notre objectif est d’emmener une équipe au Championnat de France.
- Notre **équipe féminine de Division Régionale de revenir dans l’élite de D2.**
- Notre **équipe Masculine de Division Nationale 2** de participer au Championnat de France de D2 et viser la montée en D1.

5 : Organiser et participer aux stages

Faire participer nos archers aux stages départementaux ou régionaux qui leur permettent de progresser plus rapidement, de préparer les grandes échéances régionales et nationales. Nous organisons régulièrement au sein du club des stages pour nos licenciés

6 : encourager les formations fédérales.

Nous encourageons nos archers à suivre **les formations d’arbitre ou d’entraîneur** pour ceux qui le désirent. Cette formation doit permettre à nos licenciés de s’investir dans l’association et aider nos équipes déjà en place.

7 : Organiser des compétitions

Nous avons programmé 5 week-ends de compétition, qualificatives pour les différents Championnats de France (sauf les concours jeunes débutants qui restent des concours amicaux et ont pour but la découverte de la compétition). Nous devrions obtenir l’organisation de la 2^e manche du Championnat de France D2 :

- Octobre 2019 — Compétition en salle avec 3 départs
- Janvier 2020 — Compétition en salle avec 4 départs
- Avril 2020 – Tir Extérieur + Concours jeunes
- Mai 2020 - Manche de D2
- Juillet 2020 - Tir extérieur à 5€

L’accompagnement de nos archers :

Pour atteindre nos différents objectifs, nous nous efforçons d’aider au maximum nos archers dans leur pratique sportive en prenant en charge :

- **Les droits d’inscription** pour tous les concours amicaux de nos jeunes débutants, les championnats départementaux, de Région et nationaux et voire internationaux.
- **L’intégralité des frais de déplacement** de nos équipes de D2
- **Participation aux frais de déplacement** de nos archers qualifiés sur les championnats de France :
 - o Championnat de France de tir en Salle Jeunes
 - o Championnat de France de tir en Salle Adultes
 - o Championnat de France tir en Campagne
 - o Championnat de France Extérieur Jeunes

- Championnats de France de tir Extérieur
- Championnat de France par équipes de club Campagne
- Championnat de France 3D et Nature
- Championnats de France Handisport et Sport Adapté.
- **Les frais de formation** qui permettront d'assurer de façon optimale tous les entraînements.
- **La prise en charge** des interventions de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département afin d'optimiser au maximum le travail des archers lors des entraînements pour leur donner confiance et réussite lors des compétitions.
- **La prise en charge des droits de paillons** de nos archers qui s'entraînent à l'extérieur à hauteur de 100€ par archer.

Le soutien financier de nos partenaires institutionnels :

Pour mener à bien notre politique sportive et atteindre nos ambitieux objectifs, nos seules ressources ne peuvent suffire.

Même si nous présentons une gestion des plus rigoureuses et cherchons à diversifier toujours plus nos sources de financement. Le soutien de nos partenaires institutionnels (Mairie de Vedène, Conseil Général, Conseil Régional, CNDS...) nous est plus que jamais indispensable.

Il en va bien évidemment de la réussite de notre Compagnie, mais également, et au-delà, du rayonnement de nos différents partenaires sur les pas de tir départementaux, régionaux, nationaux.

La Promotion du tir à l'arc :

Organisation de journées découverte

La promotion du tir à l'arc va nous permettre de développer l'activité notamment sur un plan local et augmenter notre nombre de licenciés. La fédération nous propose également certaines actions nous permettant de proposer de nouvelles sortes d'animations. Les travaux du terrain extérieur nous permettront également de pouvoir accueillir de nouvelles activités au sein de la compagnie. Nous participons notamment à :

- **Journée de découverte de tir à l'arc à Décathlon (Vital Sport)**
- **Journée Municipale des associations**
- **Journées d'initiation**
- **Journée « Tir à l'Arc au Féminin »**

Label « Club Citoyen du Sport »

La Compagnie d'arc réalise les actions proposées dans le cadre du label fédéral, « Club Citoyen du Sport » avec notamment des actions sur les Temps d'Activité périscolaire, pour les féminines et des actions sport santé. L'ensemble des actions sont dans la continuité de la promotion du tir à l'arc pour les archers déjà licenciés, mais également vers de futurs archers.

Communication

Notre présence sur internet et dans la presse régionale nous permet d'avoir une visibilité supplémentaire pour faire connaître notre discipline. Le club est également présent sur les réseaux sociaux afin de toucher un nouveau public, notamment les jeunes.

Actions caritatives :

Cette année encore, le club reversera 1€ par adhérents au profit de **l'AFM Téléthon**, mais également le bénéfice des stylos flèches fabriquées par nos soins.

Nos actions conviviales et de loisir :

Le but de notre association n'est pas seulement sportif, mais également humain. Par l'organisation de journées conviviales et de loisir, les archers développent également le côté humain, l'entraide et apprennent à se connaître en dehors d'un pas de tir. Voici les événements organisés :

- **L'Apéritif de fin d'année** en présence des archers et de leurs familles.
- **Le Tir du Roy** Un moment de tradition d'archerie suivi d'un repas et d'activités sportives pour l'ensemble de l'association.
- **La journée champêtre**, un passage des flèches le matin suivi d'un repas dans la bonne humeur.
- **Les soirées amicales** des vendredis de juin/juillet, avec un repas tiré du sac après l'entraînement.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Pas de candidature au comité directeur cette année.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses.

Monsieur Le Maire et Monsieur Borie, adjoint au Sports de la Ville de Vedène étaient présent lors de cette assemblée générale.

Joëlle Fisseux passe la parole à la municipalité.

La municipalité tient une fois de plus à féliciter la Compagnie d'Arc de Vedène pour ses résultats sportifs et sa très bonne gestion de la part de l'équipe du Comité Directeur. Monsieur Borie souligne un rapport d'Assemblée Générale de qualité à l'image du club.

Joëlle remercie encore la Municipalité pour leur présence lors de cette assemblée et pour la confiance accordée à notre association.

La séance est levée à 19h00 pour laisser place au pot de l'amitié.

La Compagnie d'Arc remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels et privés !

Partenaires institutionnels :



Région
PACA



FFTA
Fédération Française
de Tir à l'Arc

Comité Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tir à l'Arc



Partenaires privés :



SARL ECOLOC
28, Avenue de Fontcouverte - 84000 AVIGNON
Tél. 04 90 80 06 06

